

Arras, le 10 septembre 2019

Les Points Conseil Budget (PCB)

Les Points Conseil Budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel et gratuit destinées à écouter, informer et accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires.

Les objectifs des PCB sont de renforcer l'éducation budgétaire et de prévenir ou d'accompagner les familles en procédure de surendettement.

Expérimenté dans le Pas-de-Calais dès 2016 avec 4 structures, le dispositif a désormais vocation à être généralisé en lien avec les objectifs de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Un appel à manifestation d'intérêt a été publié le 19 avril dernier, avec pour objectif en région Haut-de-France le déploiement de 35 PCB labellisés en 2019. Le label délivré par l'État pour 3 années aux structures sélectionnées assure aux citoyens les conditions d'un accompagnement de qualité.

Les acteurs du territoire du Pas-de-Calais se sont largement mobilisés afin de répondre à cette proposition de l'État et 9 labels ont été délivrés. **Dès 2019, les 7 arrondissements du département vont disposer d'un PCB au service de la population, avec le renfort d'un second PCB sur l'arrondissement de Lens.**

Le Pas-de-Calais innovera par l'expérimentation d'un PCB mobil qui aura pour mission d'aller à la rencontre des habitants les plus isolés, notamment en milieu rural.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, et Christian DELHOMME Directeur départemental de la Banque de France du Pas-de-Calais se félicitent, qu'après analyse et proposition locale, ces 9 projets ont été retenus par le niveau national dans cette première vague de labellisation afin d'accompagner au plus près du terrain les familles en situation de fragilité financière ou de surendettement.

Chaque structure labellisée fera l'objet d'une contractualisation avec l'État qui les soutiendra financièrement à hauteur de 15 000€ par an. La mise en place opérationnelle des PCB sera rapidement engagée en partenariat avec la Banque de France qui contribue notamment à des actions de sensibilisation et d'information à destination de ces structures. Les nouveaux points conseils budgets vont être prochainement référencés sur le site www.mesquestionsdargent.fr